

Installation de soutirage par pompe à caillé : le répartiteur. Les rehausses de moulage sont suspendues en partie haute du répartiteur.

IVR43_20132501469NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

21 avril 2025 Page 1